

Fermeture de la plage du lac Tibériade

**La Ville de Rivière-Rouge confie l'analyse de la situation à une firme spécialisée**

**Rivière-Rouge, le 14 août 2026** — La Ville de Rivière-Rouge tient à informer sa population qu'un mandat a été octroyé à une firme spécialisée afin de déterminer la source de contamination qui a conduit à la fermeture de la plage municipale du lac Tibériade, située au parc Michel-Jr-Lévesque, dans le secteur Sainte-Véronique.

Dès le 17 août prochain, les professionnels mandatés procéderont aux relevés et aux vérifications sur le terrain afin d'analyser la situation et de formuler les recommandations nécessaires en vue d'un retour à la normale. D'ici à ce que la situation soit rétablie, la baignade et toutes les activités nautiques demeurent interdites sur le site de la plage municipale.

#### **Nature de la situation**

Les analyses réalisées au cours de l'été ont révélé des concentrations de bactéries, dont des coliformes fécaux et de l'E. coli, supérieures aux normes de qualité établies par le Gouvernement du Québec pour la baignade. Ces conditions rendent l'eau impropre à la baignade et ont conduit la Ville à fermer le site par mesure préventive.

La Direction de santé publique des Laurentides a été avisée de la situation et des résultats d'analyse. La Ville met tout en œuvre pour trouver la source du problème et rétablir la situation de façon pérenne, dans les meilleurs délais.

#### **Mesures en vigueur**

Tant que l'avis demeure en vigueur, la Ville demande à la population et aux visiteurs d'éviter tout contact avec l'eau à cet endroit. La mise à l'eau est interdite pour toutes les embarcations, motorisées comme non motorisées, y compris les kayaks et les planches à pagaie. Les accès aux quais et aux descentes de bateaux sont également fermés.

L'interdiction est effective jusqu'à nouvel ordre.

#### **Précautions et consignes**

Un contact avec une eau contaminée peut entraîner des troubles gastro-intestinaux comme des vomissements, de la diarrhée et des maux de ventre, ainsi que des irritations de la peau, des yeux ou des oreilles.

Les jeunes enfants et les personnes plus vulnérables aux infections sont plus à risque. Toute personne qui présenterait de tels symptômes après une activité dans l'eau est invitée à consulter Info-Santé au 811, son pharmacien ou un médecin. Pour plus d'information, consultez la fiche sur les problèmes de santé liés aux baignades sur [quebec.ca](http://quebec.ca).

La Ville de Rivière-Rouge remercie les citoyens de leur compréhension et de leur collaboration et publiera un nouvel avis dès qu'un retour sécuritaire aux activités sera possible.

#### **Source**

Ville de Rivière-Rouge